



MASTER MEEF ANGLAIS

Année 2017-2018

Master MEEF

mention "second degré"

parcours "LANGUES" ANGLAIS

année 2017 - 2018

IDENTIFICATION UE : 1.1 (CM Tronc Commun Parcours Langues)

Intitulé : Théories et méthodologies de la didactique des langues /CECRL

Code :

Volume horaire :

18h CM

18h TD

ECTS : 5

Responsable de l'UE : Yvon ROLLAND

courriel : yvon.rolland@univ-reunion.fr

Intervenants :

Yvon ROLLAND (CM)

Yvon ROLLAND (TD)

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Maitrise des savoirs didactiques disciplinaires

Pratique et expertise des apprentissages

Tronc Commun Parcours Langues (CM) :

Il s'agit d'un passage en revue des théories psychologiques et linguistiques qui sont implicitement sous-jacentes dans le processus d'apprentissage d'une langue vivante étrangère. Au-delà des paradigmes traditionnels qui continuent à influencer ce processus, de nouveaux paradigmes relevant du socio et du neuroconstructivisme sont abordés afin de mieux comprendre les enjeux centrés sur le CECRL.

Parcours anglais (TD) :

Les étudiants travaillent sur des corpus didactisés (issus de méthodes récentes), mais aussi authentiques issus de la toile, afin de mesurer les entrées culturelles, la compétence communicative, les savoirs intégrés sur le plan linguistique et civilisationnel en rapport avec les programmes des collèges et lycée.

Objectifs :

Pour les CM, l'objectif est d'apporter aux étudiants une maitrise des savoirs didactiques nécessaires à la compréhension du processus d'apprentissage et à la conceptualisation nécessaire à l'élaboration du mémoire MEEF. En ce sens, ces cours préparent les UE 3.1 et 4.3 relatives à l'initiation à la recherche et à l'accompagnement du mémoire.

Pour les TD, l'objectif est de confronter les étudiants aux documents disponibles et de les amener à développer un esprit d'analyse critique utile à tout professionnel de l'enseignement des langues. Ces cours permettront d'assurer un lien avec les UE1.5 et 1.9 plus orientées sur la construction de séances et la pratique professionnelle.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

A la fin des cours de l'UE1.1, les étudiants auront acquis des savoirs didactiques disciplinaires qui leur permettront de mieux aborder la pratique professionnelle et commencer à réfléchir à leur sujet de mémoire.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

CM Lecture et synthèse d'un ouvrage référencé en DDL à partir d'une bibliographie actualisée

TD Analyse critique de documents didactisés et authentiques (écrit de 2h)

2ème session :

Analyse critique de documents didactisés et authentiques (écrit 2h)

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-Bailly D. (1998) Glossaire de la Didactique des Langues, Paris : Ophrys.

-Cadre Européen de Référence pour les Langues, Paris : Didier.

-Lallement B. & N. Pierret (2007). L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.

-Rolland Y. (2011) Apprendre à prononcer : quels paradigmes en DDL ? Paris : Belin. -Tardieu C. (2008) La DDL en 4 mots clés, Paris : Ellipses.

IDENTIFICATION UE : 1-2

Intitulé : Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires : Thématique littéraires 1

Code :

Volume horaire :

18h CM

18h TD

ECTS :

Responsable de l'UE : Dominique PERIANAYAGOM

courriel : dominique-noelle.perianayagom@univ-reunion.fr

Intervenants

Dominique PERIANAYAGOM

Karine SALIMAN

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?

Un recueil de textes sera fourni aux étudiants, comportant un échantillon de textes de littérature britannique, américaine et « du Commonwealth », représentatifs d'époques (du 16e au 20e siècle) et de genres (poésie, théâtre, roman) différents.

Chaque cours sera consacré à l'étude de deux ou trois textes littéraires à comparer (« compare and contrast »).

Les étudiants doivent préparer chaque cours et y participer activement. Avant chaque cours, ils doivent : (i) se renseigner sur les auteurs, ainsi que sur les contextes historiques et littéraires des textes ; (ii) lire attentivement les textes.

En cours, les textes seront analysés sous toutes les coutures avec l'aide d'une grille de lecture (« brainstorming sheet »), afin de faire ressortir leurs ressemblances et différences, le but final étant de proposer un plan de commentaire et de rédiger une introduction et une conclusion.

Les outils méthodologiques seront approfondis: figures de style, thématiques, décor, structure, personnages, ton, versification, mode de représentation de la parole et de la vie psychique dans le roman, voix et focalisation, etc.

En début d'année, des CM dédiés à l'histoire littéraire et aux thématiques au programme viendront renforcer les bases théoriques des étudiants.

Objectifs :

Préparer les étudiants à l'épreuve de littérature du CAPES. Leur apprendre à rédiger une composition écrite en langue étrangère à partir d'un document constitué de deux ou trois textes littéraires portant sur l'une des notions ou thématiques choisies dans le programme de lycée et de collège.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Le candidat doit pouvoir faire ressortir un thème ou un questionnement partagés par les deux textes mais aussi les différences de traitement (« compare and contrast ») selon les auteurs, les contextes historiques, les époques. Cette vision contrastée doit lui fournir matière à un commentaire clairement structuré qui mette en avant une problématique transverse organisée autour de deux ou trois axes, illustrés pour chacun d'eux par les ressemblances et les différences observées.

Il doit avoir une vision globale de l'histoire littéraire et une connaissance des outils méthodologiques.

Il doit pouvoir organiser clairement ses idées en paragraphes et en parties cohérentes et rédiger en bon anglais.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

2 écrits de 5 heures chacun

2ème session :

1 écrit de 5 heures

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- GRELLET, Françoise, *Literature in English, Anthologie des littératures du Monde Anglophone (UK, USA, CMW)*, Paris : Hachette Supérieur, 2002.
- GRELLET, Françoise et Moira KENNEDY, *Discovering Literature*, Paris : Nathan, 2012.
- CASCADE, Joel, *Enjoy Literature Initiation à la Littérature de Langue Anglaise Série L*, Ellipses Marketing, 2013.
- GRELLET, Françoise, *A Handbook of Literary Terms*, Paris : Hachette Supérieur, 1996.
- WILKINSON Robin, *Le Commentaire littéraire en anglais – close readings*, Paris : PUF, 2011.

IDENTIFICATION: UE1.3

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires – Notions Civilisationnelles 1

Code :

Volume horaire :

18h CM

18h TD

ECTS : 6

Responsable de l'UE : Vilasnee TAMPOE

courriel : vilasnee.hautin@univ-reunion.fr

Intervenants :

Vilasnee TAMPOE

George CLIFF

courriel : georges.cliff@univ-reunion.fr

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Le cours vise à préparer les étudiants inscrits en première année de Master MEEF – parcours Anglais au commentaire de document comparé en Civilisation. Il s'organise généralement en sessions de trois heures réparties en deux grands temps d'enseignement : 'Civilisation américaine', d'une part, et 'Civilisation du Commonwealth', d'autre part.

En 'Civilisation américaine', les CM reviendront sur quelques questions clés de type concours, en particulier sur d'anciennes questions déjà posées lors de celui-ci. En 2017 – 2018 nous avons retenu le crime organisé à l'écran et à la ville, la Counterculture des années 1960, la construction de l'ouest américain dans la réalité et dans la fiction et la question de l'esclavage. Les TD seront consacrés à l'étude de dossiers de type CAPES, et nous focaliserons sur la méthodologie.

En 'Civilisation du Commonwealth', les CM traiteront du démantèlement de l'Empire britannique et de la formation du Commonwealth puis introduiront certains pays clefs en fonction des notions et thématiques retenus pour le concours, par exemple l'Afrique du Sud, le Ghana, le Canada, la Nouvelle-Zélande, l'Australie ou l'Inde.

Objectifs :

A l'issue du semestre, l'étudiant devra être capable de composer en anglais à partir d'un dossier constitué de documents de civilisation américaine ou de civilisation du Commonwealth en tenant compte des notions et thématiques inscrites au programme du concours.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Maîtrise de savoirs disciplinaires en civilisation américaine et en civilisation du Commonwealth Maîtrise de la technique du commentaire – à perfectionner au second semestre

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Civilisation US : 1 écrit et 1 oral pendant le semestre, et un contrôle de type CAPES en fin de semestre.

2ème session : 1 écrit ou 1 oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Alan Brinkley. *The Unfinished Nation. A Concise History of the American People*. Fifth edition. New York: McGraw-Hill, 2006. §

Maldwyn Jones. *The Limits of Liberty, American History (1607-1992)*. Second Edition. Oxford: Oxford University Press, 1995.

David W. Blight et al. *A People and a Nation: A History of the United States*. Brief Eighth Edition. Boston: Wadsworth Cengage Learning, 2009.

Steve Garner & Jean-Claude Redonnet. *A documented history of the Commonwealth: étudier le Commonwealth*. Paris: Editions

du Temps, 1999.

Michel Naumann. De l'Empire britannique au Commonwealth des Nations. Paris : Ellipses, 2000.

IDENTIFICATION UE 1.4

Intitulé :

Traduction (thème et version) et Aspects linguistiques et culturels

Code :

Volume horaire

0h CM

48 h TD

ECTS : 6

Responsable de l'UE : Celia NORTHAM

Courriel : celia.northam@univ-reunion.fr

Intervenants

Celia NORTHAM

Dominique PERIANAYAGOM

Issa KANTE

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

L'UE est composée de deux enseignements : traduction et linguistique

Les étudiants seront systématiquement entraînés à la traduction anglaise (thème et version), à dominante littéraire, avec étude de la situation d'énonciation, du contexte et des éléments stylistiques. L'étude lexicale privilégiera les domaines lexicaux récurrents dans les textes donnés au concours du CAPES. Dans une approche de linguistique comparée, les stratégies de traduction concernant les groupes nominal et verbal, la phrase complexe et l'agencement de la phrase seront révisées et approfondies.

Les cours de linguistique consistent à revoir et à consolider les connaissances sur les domaines verbal et nominal au premier semestre, et à approfondir l'analyse de l'énoncé complexe au second. On abordera l'interface syntaxe/sémantique par des analyses à partir des textes de 'thème' et de 'version'. Les enseignements constitueront une préparation à l'exercice de réflexion linguistique de l'épreuve de traduction du CAPES. Ainsi, la méthodologie de cet exercice sera présentée et mise en application grâce à des études de cas. Dans une perspective contrastive/comparative, on étudiera des faits de langue en contexte tout en explicitant certains choix de traduction.

Objectifs :

L'UE a pour but de préparer les étudiants à l'épreuve écrite de « traduction » et de « réflexion linguistique » du CAPES en les aidant à améliorer leurs techniques et réflexes de traduction, mais aussi en leur permettant de prendre du recul sur leur pratique.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

En traduction, l'étudiant devra pouvoir interpréter un texte source en identifiant les valeurs sémantiques que véhiculent les formes choisies par son auteur et les rendre au mieux dans une langue cible en utilisant les formes dont dispose cette langue. Les compétences acquises seront donc à la fois des compétences de compréhension (de la langue source) et d'expression écrite (dans la langue cible), mais aussi et surtout une capacité à mobiliser une connaissance exacte du mode de fonctionnement et des attendus culturels de chacune des langues qu'il manie.

En linguistique, l'étudiant devra être en mesure d'explicitier et de communiquer avec pédagogie, grâce à une expression claire et organisée, les connaissances et le raisonnement sur lesquels il fonde son analyse et son maniement des formes et ressources des deux langues dans un contexte d'utilisation donné.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session: au moins 2 épreuves (thème et/ou version et/ou linguistique) minimum 2 heures.

2^{ème} session :

Evaluation finale, durée : 3 heures.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Bouscaren, J. et al. Analyse grammaticale dans les textes. Paris : Ophrys, 1998.

Goater, T., Lemonnier-Textier, D., Oriez, S. L'Épreuve de traduction en anglais – Thème, Version, Commentaire linguistique.

Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Guillemin-Flescher, J. Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Paris : Ophrys, 1981.

Lapaire, J.-R & Rotgé, W. 2004. CAPES/Agrégation anglais: Réussir le commentaire grammatical de textes. Paris : Ellipses.

Sussel, Denis, Majou. Le Vocabulaire de l'anglais. Paris : Hachette Supérieur, 2005

IDENTIFICATION UE : 1.5

Intitulé : Programmation de séances

Code :

Volume horaire :

12h CM

18h TD

ECTS : 2

Responsable de l'UE : Yvon ROLLAND

courriel yvon.rolland@univ-reunion.fr

Intervenants :

Yvon ROLLAND

Dominique PERIANAYAGOM

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Maîtrise des savoirs didactiques disciplinaires

Pratique et expertise des apprentissages

Les cinq activités de communication langagière et leur évaluation sont déclinées et illustrées par le visionnage de vidéos.

Les étudiants apprennent, à partir d'un corpus de documents didactisés et/ou authentiques, à renseigner une fiche d'objectifs et de déroulement de séance comportant les paramètres propres à la philosophie du CECRL, à la méthodologie communicative et à la perspective actionnelle. Ils s'entraînent à identifier l'entrée culturelle des programmes et repérer les savoir-faire mis en œuvre et les savoirs linguistiques et culturels qu'il faudra intégrer.

Objectifs :

L'objectif est d'amener les étudiants à programmer des séances d'apprentissage et de les préparer à leur métier, d'aborder l'UE1.9 de pratique professionnelle en ayant acquis une maîtrise des savoirs didactiques disciplinaires propres à l'apprentissage de l'anglais aux niveaux de compétence allant de A1 à C1.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants pourront préparer des séances d'apprentissage pour l'UE1.9 liée au stage.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Élaboration d'une fiche d'objectifs et d'une fiche de déroulement de séance

2 écrits

2^{ème} session :

Élaboration d'une fiche d'objectifs et d'une fiche de déroulement de séance

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-Henry-Bossonay E. & M. Lachèze (2002) L'anglais au lycée, Paris : Belin.

-Lallement B. & N. Pierret (2007) L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.

-Martina C. (2005) L'autonomie en classe d'anglais, Paris : Belin.

IDENTIFICATION UE : 1.9 Pratique professionnelle Suivi et Accompagnement

Intitulé : Pratique professionnelle Suivi et accompagnement

Code :

Volume horaire :

2h CM

TD 4

ECTS : 2

Responsable de l'UE : Yvon ROLLAND

courriel : yvon.rolland@univ-reunion.fr

Intervenants :

Yvon ROLLAND

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Tronc Commun Parcours Langues :

2h CM : préparation au stage en terme de ce qu'il faut faire dans l'établissement d'accueil. Référence aux UE 1.1, 1.5 et consignes pour l'observation et le début de pratique accompagnée. 4h TD : Parcours anglais :

Conseils et accompagnement du stage : aide individualisée au début de pratique accompagnée.

Objectifs :

Permettre aux étudiants de faire le lien entre les UE 1.1, 1.5 et 1.9 (suivi, accompagnement du stage), concevoir des activités et tâches intermédiaires, des séances en vue d'une tâche finale et de l'évaluation de la séquence.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants seront capables de proposer des séances d'apprentissage et de les mettre en pratique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Présentation écrite d'une séance d'apprentissage effectuée en stage

2ème session :

Présentation écrite d'une séance d'apprentissage effectuée en stage

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Référentiels et Programmes officiels collège, lycée et lycée professionnel.

-Référentiel des compétences des professeurs.

IDENTIFICATION UE : TC 1 E1

Code :

Intitulé : Connaissance du système éducatif, histoire et organisation

Volume horaire :

0 h CM

0 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Objectifs : Pour les étudiants...

Cette UE a pour objectif de permettre aux étudiants d'accéder aux connaissances de base relatives au système éducatif, connaissances indispensables à la construction d'une culture professionnelle partagée.

Evolutions du système éducatif de la Révolution à nos jours

- la Révolution ;
- de Napoléon Ier à Napoléon III ;
- la troisième République ;
- 1939-1945 : Vichy ;
- la quatrième République ;
- la cinquième république.

Organisation du système éducatif : Le Code de l'éducation

- les valeurs présidant au système éducatif ;
- l'organisation administrative ;
- un système de compétences partagées ;
- l'enseignement primaire ;
- l'enseignement secondaire ;
- l'évaluation, l'orientation, l'affectation des élèves ;
- le fonctionnement d'une école ;
- le fonctionnement d'un établissement public local d'enseignement (EPL) ;
- le projet d'école ou d'établissement ;
- l'accueil des élèves dans leur diversité ;
- les établissements scolaires, les territoires, le partenariat ;
- l'éducation à la citoyenneté ;
- les droits et les obligations des personnels.

Ces connaissances permettront le développement de la maîtrise des compétences du référentiel des métiers du professorat et de l'éducation :

1. Faire partager les valeurs de la République ;
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école ;
4. Prendre en compte la diversité des élèves ;

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation ;
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ;
10. Coopérer au sein d'une équipe ;
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative ;
12. Coopérer avec les parents d'élèves ;
13. Coopérer avec les partenaires de l'école ;

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

L'intégralité des informations composant cette UE seront mises à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle de l'Université de La Réunion dédiée aux partages et aux échanges pédagogiques.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Contrôle continu : QCM en ligne Régime dérogatoire : QCM en ligne

2^{ème} session : QCM en ligne

IDENTIFICATION UE : TC V1 E2

Code :

Intitulé : Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Volume horaire :

8 h CM

4 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Michaël Vauthier

courriel :

michael.vauthier@univ-reunion.fr

Philippe Cluzard

courriel : Philippe.Cluzard@univ-reunion.fr

Compétences visées :

Les objectifs du TC sont de :

- Connaître et comprendre les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant et de l'adolescent.
- Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche. - Comprendre les dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.

Objectifs : Pour les étudiants...

Les objectifs sont de comprendre les diverses théories de l'apprentissage et leur traduction en terme pédagogique en classe. Connaître la différence entre pédagogie et didactique ainsi que les principales notions afférentes (pédagogie différenciée, relation pédagogique, contrat didactique, transposition didactique, situations didactiques, zone proche de développement, étayage...).

Il s'agit de plus à travers les concepts fondamentaux de psychologie du développement de comprendre les élèves dans leurs besoins en situation d'apprentissage afin de pouvoir :

- Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance.
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
- Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages : former des concepts.

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Psychologie de l'enfant et de l'adolescent. Concept de résilience scolaire. Environnement social et réussite scolaire. Définition des liens entre apprentissage et enseignement. Processus de l'acte de transmission et de l'acte d'appropriation du savoir en termes de connaissances et d'attitudes. Formes et modèles d'apprentissage (modèles réflexologique, cognitiviste, constructiviste et socio-constructiviste, connexionniste). Opérations cognitives pour apprendre, assimilation et accommodation. Triangle pédagogique et didactique, relation pédagogique et transposition didactique. Zone proche de développement. Conflits cognitifs et socio-cognitifs, secondarisation et

métacognition. Régulations et étayages en cours et dans l'espace scolaire. Techniques pédagogiques pour la classe et l'établissement. Techniques actives/passives.

Lors des T.D., le discours généraliste des CM sera traduit selon les préoccupations particulières des PE, PLC, PLC EPS et CPE (avec les thématiques par exemple de la situation-problème, de la sanction éducative...).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

C'est le modèle du dossier réflexif qui est choisi. C'est un choix d'évaluation formative. La philosophie est de favoriser une articulation théorico-pratique entre l'enseignement reçu et la pratique de stage. Favoriser une dynamique de confrontation de points de vue (conflit sociocognitif) par un échange mutuel. La validation du TC s'appuiera sur un travail en 3 temps : la tenue d'un journal d'observation et la tenue d'un journal de compréhensions avec un travail collectif de synthèse. Seulement les synthèses individuelles et collectives seront rendues pour les corrections.

2^{ème} session : devoir sur table.

Ressources documentaires :

- BOURGEOIS E. & CHAPELLE G. *Apprendre et faire apprendre*, PUF, 2006.
- CHABANNE Jean-Luc. *Les difficultés scolaires d'apprentissage*, Nathan Université, 2005. - HERVIEU-WANE Fabrice. *Guide du jeune enseignant*, Editions Sciences Humaines, 2011. - MARSOLLIER C. *Enseigne avec ton cœur*. Chronique sociale, Lyon, 2011.
- MERRI M. & PICHAT M. *Psychologie de l'éducation*, tome 1, l'école. Bréal, 2007.
- **Site de Philippe Meirieu** : <http://www.meirieu.com>
- Site de recherche « des outils pour entrer dans le métier » : <http://neo.ens-lyon.fr/neo> - Site d'un praticien PE – petit abécédaire de l'école : <http://bdemaug.free.fr/index.htm>

IDENTIFICATION UE : TC2 V2 E -2c

Code :

Intitulé : Maîtriser le numérique : culture de l'information numérique

Volume horaire :

h CM

10 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Corine GABRIELE

Courriel : corine.gabriele@univ-reunion.fr

Compétences visées :

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

10. Coopérer au sein d'une équipe

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

P3.Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

P1.Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

C 8. Travailler dans une équipe pédagogique

Objectifs : Pour les étudiants

L'objectif général est de maîtriser le numérique pour s'informer et se former dans le cadre d'une préparation aux métiers d'enseignement.

Plus précisément, les objectifs visés sont ceux des domaines du référentiel c2i2e qui ont trait au : *Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie (A2)* :

☐ Utiliser des ressources en ligne ou des dispositifs de formation à distance pour sa formation.

☐ Se référer à des travaux de recherche liant savoirs, apprentissages et Tice.

☐ Pratiquer une veille pédagogique, institutionnelle, scientifique à travers des réseaux d'échanges concernant son domaine, sa discipline, son niveau d'enseignement.

Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif (B1) :

☐ Rechercher, produire, indexer, partager et mutualiser des documents, des informations, des ressources dans un environnement numérique.

☐ Contribuer à une production ou à un projet collectif au sein d'équipes disciplinaires, interdisciplinaires, transversales ou éducatives.

à la :

Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage (B2) :

- Identifier les situations d'apprentissage propices à l'utilisation des Tice.
- Concevoir des situations d'apprentissage et d'évaluation mettant en œuvre des démarches de recherche d'information.

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

La formation se déroulera sur 10 heures de TD réparties en 2 séances de 3 heures et une de 4 heures. (Exposés théoriques, présentation outils, travaux pratiques en atelier, présentations et bilans commentés des recherches effectuées.)

Les deux premières seront consacrées à la connaissance et à la compréhension des médias et de l'information au croisement de plusieurs cultures (médiatique, numérique, info-documentaire, informatique) autour des notions de sources, public, représentations culturelles et sociales, évaluation de la qualité d'une information : pertinence, fiabilité.

Dans le cadre des différentes démarches de recherche, le cours abordera aussi le fonctionnement d'un moteur de recherche, la notion de veille, le repérage et l'indexation des ressources professionnelles.

Enfin, L'UE donnera les principes et les outils pour une pédagogie inversée.

Au cours de la dernière séance en groupes pluridisciplinaires et pluri parcours, les étudiants travailleront sur la conception collaborative d'une situation d'apprentissage en tâche complexe, à partir d'une scénarisation intégrant des ressources sélectionnées collectivement.

Ces travaux seront mutualisés sur l'ENT et devront permettre de valider les items A2 et B1, du C2i2e.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Contrôle continu (portant sur les items du c2i2e A2, B1) + Ecrit terminal

2^{ème} session : Ecrit

Ressources documentaires :

FRAU-MEIGS (Divina), « La radicalité de la culture de l'information à l'ère cyberiste », In E-dossier de l'audiovisuel : L'éducation aux cultures de l'information, INA, janvier 2012. <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-l-education-aux-cultures-de-l-information/la-radicalite-de-la-culture-de-l-information-a-l-ere-cyberiste.html>

LEBRUN (Marcel) « Théories et méthodes pédagogiques pour enseigner et apprendre Quelle place pour les TIC dans l'éducation ? » De Boeck, 2007

LEBRUN (Marcel) « 5 facettes pour construire un dispositif hybride : du concret ! » 2011

<http://lebrunremy.be/WordPress/?p=579>

SERRES (Alexandre), « Un exemple de translittératie : l'évaluation de l'information sur internet » », In E-dossier de l'audiovisuel : L'éducation aux cultures de l'information, INA, janvier 2012. <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-l-education-aux-cultures-de-l-information/un-exemple-de-translitteratie-l-evaluation-de-l-information-sur-internet.html>

SERRES (Alexandre), « Quelle culture de l'information pour les élèves et étudiants ? Entretien avec Alexandre Serres », In revue Les Cahiers d'Éducation et Devenir, n° 9, pp. 10-16, Marseille, Éducation & Devenir, octobre 2010. http://www.educationetdevenir.fr/IMG/pdf/cahier_9_Article_de_A_Serres.pdf

SIMONNOT (Brigitte), « Évaluer l'information », in Documentaliste-Sciences de l'Information, vol. 44, n° 3, p. 210-216, 2007.

CRDP REIMS « La pédagogie inversée » 2012

<http://www.cndp.fr/crdp-reims/index.php?id=1881>

EDUSCOL, « Enseigner avec le numérique »

<http://eduscol.education.fr/pid26435/enseigner-avec-le-numerique.html>

IDENTIFICATION UE : 2.1

Intitulé : Littérature Civilisation 2

Code :

Volume horaire :

20h CM

28h TD

ECTS : 2

Responsable de l'UE : Karine SALIMAN

courriel : saliman.karine@yahoo.fr

Intervenants :

Dominique PERIANAYAGOM

Karine SALIMAN

Vilasnee TAMPOE

Florence PELLEGRY

courriel : florence.pellegruy@univ-reunion.fr

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

L'UE est composée de deux enseignements : la littérature et la civilisation.

En littérature, un recueil est fourni aux étudiants, comportant un échantillon de textes de littérature britannique, américaine et « du Commonwealth », représentatifs d'époques (du 16e au 20e siècle) et de genres (poésie, théâtre, roman) différents. Chaque cours est consacré à l'étude de deux textes littéraires à comparer (« compare and contrast »).

Avant chaque cours, les étudiants doivent : (i) se renseigner sur les auteurs, ainsi que sur les contextes historiques et littéraires des textes ; (ii) lire attentivement les textes. En cours, les textes sont analysés sous toutes les coutures à l'aide d'une grille de lecture (« brainstorming sheet »), afin de faire ressortir leurs ressemblances et différences, le but final étant de proposer un plan de commentaire et de rédiger une introduction et une conclusion. Les étudiants seront aussi amenés à faire des exposés.

Les outils méthodologiques seront approfondis: figures de style, thématiques, décor, structure, personnages, ton, versification, mode de représentation de la parole et de la vie psychique dans le roman, voix et focalisation, etc. En civilisation également un échantillon de documents variant les sources (britannique et « du Commonwealth ») et les époques (19 et 20e siècles) sont remis aux étudiants pour analyse. Ils ont porté sur des discours de Premiers ministres britanniques (Disraeli, Macmillan, Churchill) et des rapports (celui de Beveridge). Ce qui a permis d'aborder un certain nombre de thématiques relevant de la Deuxième Guerre Mondiale, de la décolonisation, de la lutte des classes, la pauvreté en GB, l'impérialisme britannique à l'ère victorienne etc. Les étudiants doivent préparer chaque cours et y participer activement.

Objectifs :

L'UE a pour but de préparer les étudiants à l'épreuve de "composition écrite en langue étrangère" du CAPES. Ils seront entraînés au "commentaire comparé"; seront familiarisés aux notions et thématiques des programmes de lycée et verront les grands courants et faits marquants de la littérature et de la civilisation anglo-saxonnes.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

L'étudiant doit pouvoir faire ressortir un thème ou un questionnement partagés par les deux textes/documents mais aussi les différences de traitement (« compare and contrast ») selon les auteurs, les contextes historiques, les époques. Cette vision contrastée doit lui fournir matière à un commentaire clairement structuré qui mette en avant une problématique transverse organisée autour de deux ou trois axes, illustrés pour chacun d'eux par les ressemblances et les différences observées. Il doit

avoir une vision globale de l'histoire, de la culture et de l'activité littéraire des pays anglo-saxons ainsi qu'une connaissance des outils méthodologiques. Il doit pouvoir organiser clairement ses idées en paragraphes et en parties cohérentes et rédiger en bon anglais.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : 1 écrit de 5 hres en littérature ; 1 écrit de 5 hres en civilisation

2ème session : 1 écrit de 5 hres en littérature ; 1 écrit de 5 hres en civilisation

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- GRELLET, Françoise, *Literature in English, Anthologie des littératures du Monde Anglophone (UK, USA, CMW)*, Paris : Hachette Supérieur, 2002.

- GRELLET, Françoise et Moira KENNEDY, *Discovering Literature*, Paris : Nathan, 2012.

- CASCADE, Joel, *Enjoy Literature Initiation à la Littérature de Langue Anglaise Série L*, Ellipses Marketing, 2013.

- GRELLET, Françoise, *A Handbook of Literary Terms*, Paris : Hachette Supérieur, 1996.

- WILKINSON Robin, *Le Commentaire littéraire en anglais – close readings*, Paris : PUF, 2011.

Alan Brinkley. *The Unfinished Nation. A Concise History of the American People*. Fifth edition. New York: McGraw-Hill, 2006. §

Maldwyn Jones. *The Limits of Liberty, American History (1607-1992)*. Second Edition. Oxford: Oxford University Press, 1995.

David W. Blight et al. *A People and a Nation: A History of the United States*. Brief Eighth Edition. Boston: Wadsworth Cengage Learning, 2009.

Steve Garner & Jean-Claude Redonnet. *A documented history of the Commonwealth: étudier le Commonwealth*. Paris: Editions du Temps, 1999.

Michel Naumann. *De l'Empire britannique au Commonwealth des Nations*. Paris : Ellipses, 2000.

IDENTIFICATION UE : 2-2

Intitulé : Traduction Thème Version Aspects linguistiques et culturels 2

Code :

Volume horaire : 34

0 h CM

34 h TD

ECTS : 6

Responsable de l'UE : Issa KANTE

courriel :

Intervenants : issa.kante@univ-reunion.fr

Celia NORTHAM

courriel : celia.northam@univ-reunion.fr

George CLIFF

Issa KANTE

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?

L'UE est composée de deux enseignements : traduction et linguistique

Les étudiants seront systématiquement entraînés à la traduction anglaise (thème et version), à dominante littéraire, avec étude de la situation d'énonciation, du contexte et des éléments stylistiques. L'étude lexicale privilégiera les domaines lexicaux récurrents dans les textes donnés au concours du CAPES. Dans une approche de linguistique comparée, les stratégies de traduction concernant les groupes nominal et verbal, la phrase complexe et l'agencement de la phrase seront révisées et approfondies,

Les cours de linguistique consistent à revoir et à consolider les connaissances sur les domaines verbal et nominal au premier semestre, et à approfondir l'analyse de l'énoncé complexe au second. On abordera l'interface syntaxe/sémantique par des analyses à partir des textes de 'thème' et de 'version'. Les enseignements constitueront une préparation à l'exercice de réflexion linguistique de l'épreuve de traduction du CAPES. Ainsi, la méthodologie de cet exercice sera présentée et mise en application grâce à des études de cas. Dans une perspective contrastive/comparative, on étudiera des faits de langue en contexte tout en explicitant certains choix de traduction.

Objectifs :

L'UE a pour but de préparer les étudiants à l'épreuve écrite de « traduction » et de « réflexion linguistique » du CAPES en les aidant à améliorer leurs techniques et réflexes de traduction, mais aussi en leur permettant de prendre du recul sur leur pratique.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

En traduction, l'étudiant devra pouvoir interpréter un texte source en identifiant les valeurs sémantiques que véhiculent les formes choisies par son auteur et les rendre au mieux dans une langue cible en utilisant les formes dont dispose cette langue. Les compétences acquises seront donc à la fois des compétences de compréhension (de la langue source) et d'expression écrite (dans la langue cible), mais aussi et surtout une capacité à mobiliser une connaissance exacte du mode de fonctionnement et des attendus culturels de chacune des langues qu'il manie.

En linguistique, l'étudiant devra être en mesure d'explicitier et de communiquer avec pédagogie, grâce à une expression claire et organisée, les connaissances et le raisonnement sur lesquels il fonde son analyse et son maniement des formes et ressources des deux langues dans un contexte d'utilisation donné.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Contrôle continu, au moins 2 épreuves (thème et/ou version et/ou linguistique) d'une durée minimale de 2 heures.

2ème session : Evaluation finale, durée : 3 heures.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Bouscaren, J. et al. Analyse grammaticale dans les textes. Paris : Ophrys, 1998.

Goater, T., Lemonnier-Textier, D., Oriez, S. L'Épreuve de traduction en anglais – Thème, Version, Commentaire linguistique. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Guillemin-Flescher, J. Syntaxe comparée du français et de l'anglais. Paris : Ophrys, 1981.

Lapaire, J.-R & Rotgé, W. 2004. CAPES/Agrégation anglais: Réussir le commentaire grammatical de textes. Paris : Ellipses.

Sussel, Denis, Majou. Le Vocabulaire de l'anglais. Paris : Hachette Supérieur, 2005

IDENTIFICATION UE : 2.3 Construction Séquences & 2.5 Mise en situation professionnelle

Intitulé : Construction de séquences d'apprentissage

Code :

Volume horaire :

18h CM 2hCM

20.h TD 8hTD

ECTS : 6

Responsable de l'UE : Yvon ROLLAND

courriel : yvon.rolland@univ-reunion.fr

Intervenants :

Yvon ROLLAND

courriel :

Dominique PERIANAYAGOM

courriel : dominique-noelle.perianayagom@univ-reunion.fr

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Dans la continuité des UE 1.1, 1.5 et 1.9, les étudiants seront confrontés à des dossiers comportant des documents didactisés et/ou authentiques illustrant les niveaux A1 à C1 :

-ils devront présenter, analyser et mettre en relation en anglais ces documents afin d'en mesurer leur contenu littéraire, civilisationnel et linguistique.

-Ils devront enfin les étudier plus en détail sur le plan didactique en français afin de présenter leur potentiel didactique, de proposer des objectifs et des pistes d'exploitation.

Objectifs :

Cette UE a pour objectif de préparer les candidats à l'épreuve orale « mise en situation professionnelle » du concours de recrutement des professeurs de collège et lycée.

L'UE2.3 concerne la préparation

L'UE2.5 concerne l'entraînement à l'oral du concours.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants seront confrontés à la méthodologie d'analyse et de mise en œuvre d'une séquence d'apprentissage de l'anglais dans le second degré.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Préparation en temps limité d'exposés relatifs à la mise en situation professionnelle à partir d'un dossier

2ème session :

Préparation en temps limité d'exposés relatifs à la mise en situation professionnelle à partir d'un dossier

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-Référentiels et Programmes de collège, lycée, lycée professionnel.

- Rapports de jury du Capes

IDENTIFICATION UE : 2.4 Exploitation des notions des programmes & 2.6 Entretien à partir d'un dossier

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques

Code :

Volume horaire :

18hCM 2hCM

20TD 8hTD

ECTS : 6

Responsable de l'UE : Etienne FERRAN

courriel : vilasnee@gmail.com

Intervenant

Vilasnee TAMPOE

Courriel :

Pamela THIBURCE

courriel :

Etienne FERRAN

courriel : etienne.ferran@univ-reunion.fr

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Préparation à l'épreuve orale d'admission laquelle évalue la capacité à problématiser les notions et thématiques des programmes de collège et de lycée sur la double base :

-d'un document authentique audio ou vidéo (1ère partie)

-et de productions authentiques d'élèves (2e partie).

Cette épreuve nécessite non seulement une connaissance approfondie du cadre institutionnel (programmes adossés au CECRL) mais aussi une solide maîtrise des concepts de didactique des langues (approche actionnelle, tâche finale, stratégie, compétence). Elle associe étroitement connaissances et méthodologies universitaires, d'une part, et réflexion et démarche pédagogiques, d'autre part, par la référence à une situation d'enseignement dans le cadre de laquelle le candidat est invité à s'interroger sur les acquis et les besoins des élèves.

Objectifs :

1ère partie: présentation et analyse d'un document sonore (audio ou vidéo): restitution en anglais. Le document de compréhension ouvre, par la référence à une notion ou thématique commune, une possibilité supplémentaire d'analyser les productions d'élèves autrement que du seul point de vue de la correction de la langue.

2e partie : analyse des productions d'élèves ainsi que des documents complémentaires. Cette analyse élargie vise à développer la capacité de l'étudiant à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Etre capable de :

- comprendre, analyser et présenter un document audio ou vidéo authentique en anglais ;

-réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement de l'anglais notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires ;

- analyser dans quelle mesure les productions d'élèves répondent aux objectifs recherchés par leur professeur, compte tenu du contexte humain, scolaire, réglementaire et où il convient de les replacer ;

- analyser dans quelle mesure les compétences linguistiques, culturelles et pragmatiques y sont mobilisées au service de la production du sens, et quelle(s) action(s) pédagogique(s) il serait possible et souhaitable d'entreprendre afin de consolider les acquis des élèves.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Evaluation orale à partir d'un dossier : durée 1h (préparation 2h)

1ère partie : présentation d'un document audio ou vidéo

2e partie : analyse de productions d'élèves et de documents complémentaires

2e session :

Evaluation orale à partir d'un dossier : durée 1h (préparation 2h) 1ère partie : présentation d'un document audio ou vidéo

2e partie : analyse de productions d'élèves et de documents complémentaires

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Le référentiel des compétences des professeurs : <http://www.education.gouv.fr/cid73215/le-referentiel-de-competences-des-enseignants-au-bo-du-25-juillet-2013.html>

Le fonctionnement des EPLE : <http://eduscol.education.fr/cid47772/fonctionnement-eple.html>

Le CECRL : http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre1_fr.asp

IDENTIFICATION UE : 2.9

Intitulé : Pratique Professionnelle Préparation et accompagnement

Code :

Volume horaire :

CM

TD 8

ECTS : 3

Responsable de l'UE : Etienne FERRAN

courriel : etienne.ferran@univ-reunion.fr

Intervenants

Etienne FERRAN

courriel :

Dominique PERIANAYAGOM

courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Préparer au stage de pratique accompagnée et accompagner les étudiants.

Ils bénéficient de 8h de cours et d'une heure par étudiant d'encadrement.

Les cours consistent à accompagner les étudiants dans leur préparation des séquences d'apprentissage mises en œuvre en classe. L'accompagnement sert à individualiser le suivi de chacun.

Objectifs :

Assurer le lien entre les UE de didactique et de professionnalisation et le stage de pratique accompagnée.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Pouvoir mettre en œuvre des séquences d'apprentissage adaptées à leurs classes.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Présentation d'une séquence d'apprentissage avec fiche d'objectifs détaillée, déroulement et évaluation.

2ème session :

Présentation d'une séquence d'apprentissage avec fiche d'objectifs détaillée, déroulement et évaluation

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

Référentiels et programmes des collèges et lycées Référentiel de compétences des professeurs

IDENTIFICATION UE : TCV1 E3

Code :

Intitulé : Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Volume horaire :

8 h CM

4 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Christine FRANCOISE

Courriel : Christine.francoise@univ-reunion.fr

Compétences visées :

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations (Compétence 1).

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés. Éviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative. Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes. Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution. (Compétence 6)

Objectifs : Pour les étudiants...

Comprendre que les missions du professeur ne se limitent pas à enseigner. Faire siennes les valeurs de la République afin de les faire partager aux élèves. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif français, dont le principe de neutralité et le principe de laïcité. Comprendre les devoirs des enseignants (lois et décrets) qui en découlent : obligation de réserve et de discrétion, obligation de signalement...

Au service de la réussite de tous les élèves, lutter contre toutes les discriminations (l'égalité entre les filles et les garçons notamment) et lutter contre l'échec scolaire (contre la violence, l'absentéisme, les comportements à risque...).

Identifier les responsabilités civiles et pénales de l'enseignant.

Comprendre que le recours à l'éthique permet de répondre aux exigences du métier.

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Les professeurs concourent à des objectifs communs. Le référentiel de compétences (arrêté du 1-7-2013) liste les compétences attendues par tous les professeurs. Ces derniers ont pour mission première d'instruire et éduquer, « ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination ».

Il s'agit donc, pour les futurs enseignants, d'identifier les grands principes du système éducatif français, principes qui sous-tendent des devoirs et des responsabilités. Les professeurs ont également pour mission de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire. Aussi, doivent-ils, comme tous les autres personnels de l'Education

nationale, lutter contre les inégalités scolaires et l'échec scolaire, contre la violence ou l'absentéisme. Enfin, les transformations du métier d'enseignant et leurs conséquences éthiques contraignent les professeurs à adopter une déontologie, qui prend forme dans la relation pédagogique.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Une même évaluation pour les entrées 3 et 4. Evaluation écrite en lien avec le stage (étude d'un cas observé ou vécu) et en articulation avec les deux entrées.

2^{ème} session :

Une même évaluation pour les entrées 3 et 4. Questionnaire à choix multiple portant sur différentes études de cas (MOODLE).

Ressources documentaires :

- Convention interministérielle du 7-2-2013MEN – DGESCO
- Circulaire n°98-108 du 1/7/1998 : Prévention des conduites à risque et comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- le référentiel de compétences (arrêté du 1-7-2013)

IDENTIFICATION UE : TCV1E4

Code :

Intitulé : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation

Volume horaire :

8hCM

4hTD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Liliane PELLETIER

Courriel :

liliane.pelletier@univ-reunion.fr

Intervenants Education nationale

PEMF : co-animation 4 heures Thibaut FRANCOIS

Courriel :

Objectifs : Pour les étudiants...

- Identifier des situations éducatives complexes susceptibles d'être analysés selon un ou plusieurs regard(s) théorique(s) proposés en cours et proposer une action pédagogique et éducative adaptée à la diversité des élèves et à leurs difficultés (scolaires, de rapport au savoir, de rapport à l'institution...).
- Identifier des invariants favorisant l'instauration d'un cadre sécurisant et épanouissant ;
- Mobiliser des ressources (savoirs issus de la recherche et savoirs d'expérience) en fonction des situations, pour concevoir et organiser des conditions d'apprentissage adaptées à la situation et à son contexte.

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

« Moins l'organisation structure les modes de fonctionnement et les rapports humains, moins les élèves acceptent ou maîtrisent le « métier d'élève, plus chaque enseignant dans sa personne est au centre de la relation éducative : construire une situation de travail, mettre les enfants ou pré---adolescents en posture d'élèves, construire et justifier son autorité... (...). Lorsque les obstacles sont trop importants, les enseignants sont contraints de développer, pour faire tenir la situation, des stratégies d'adaptation, voire de survie qui ne facilitent pas nécessairement l'enseignement (Lang, 2014). Sachant que le climat est déterminant dans la propension de l'école à être ou à devenir un lieu favorisant l'apprentissage, non pas seulement de connaissances, mais aussi de la vie et du travail en groupe, du dépassement de soi, de la confiance en soi et dans les autres, du sens des responsabilités et de l'autonomie, de l'affirmation et de la réalisation de soi, de la participation et de la création, il nous appartient avec cette entrée de mettre en relation des concepts (considérés comme des ressources et des outils de travail) et des contextes (correspondant aux besoins réels des terrains de stage) pour analyser des situations éducatives complexes dans la perspective d'organiser et d'assurer le mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Dans cette perspective et pour mieux appréhender le réel de l'environnement scolaire, les thèmes abordés seront les suivants :

- - diversité culturelle et gestion de classe ;

- - relations intersubjectives et désir d'apprendre ;
- - rapport au savoir, métier d'élève et métier d'enseignant ;
- - approche transculturelle : école, familles et société...

Cette entrée du TC fait suite à l'entrée E2 (connaître les élèves et les processus d'apprentissage) et complète l'entrée E3 (agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques. Elle préfigure les entrées E5 (prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio---économique et culturel) et E6 (prendre en compte la diversité des élèves).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Écrit (en articulation avec E3)

2^{ème} session :

Oral (en articulation avec E3)

Ressources documentaires :

□ Florin A. (2013), Le bien-être, Paris : L'Harmattan.

□ Lang V. (2014), La professionnalisation des enseignants: enjeux actuels, conférence du 29 janvier 2014, ESPE, Saint Denis de La Réunion.

□ Maulini O. & Perrenoud P. (2003), « Sciences sociales et savoirs d'expérience : conflit de questions ou conflits de réponses ? », texte d'une communication au symposium n° 7 Formation des enseignants: entre savoirs issus de la recherche et savoirs issus de l'expérience professionnelle, intégration ou déni mutuel ?, Université de Genève, Rencontres du Réseau Education---Formation (REF), 18---19 septembre 2003. Perrenoud P. (2000), Métier d'élève et sens du travail scolaire, Paris : ESF.

□ Raynal M. (Dir.) (2010), « Question de climat...scolaire », Diversité Ville-École-Intégration, n°1612ème trimestre 2010.

IDENTIFICATION UE : UE AC1

Code :

Intitulé : Réaliser un parcours culturel : journée banalisée DACOI arts et culture

Volume horaire :

h CM

12 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Pascale BLANCHET

courriel : pascale.blanchet@univ-reunion.fr

Intervenants culturels coordonnés par Mme Pascale Blanchet, en partenariat avec la DAC OI.

Compétences visées :

- ☐ Etre capable de concevoir un projet culturel à l'école ou au collège à travers une discipline ou d'une façon pluridisciplinaire.
- ☐ Trouver des stratégies de travail et des formes d'accompagnement des élèves pour que le spectacle vivant redevienne un lieu d'exercice de la pensée.
- ☐ Etre capable de créer et mettre à son jour portfolio pour valoriser ses découvertes et compétences artistiques.

Objectifs : Pour les étudiants...

- ☐ Connaître les politiques artistiques et culturelles de l'Etat et des collectivités territoriales ; connaître les structures culturelles et être capable d'établir des partenariats culturels.
- ☐ Découvrir directement et personnellement des œuvres de référence relevant de différents domaines artistiques.
- ☐ Découvrir et acquérir des pratiques artistiques.
- ☐ Connaître les métiers, les structures, les partenariats possibles liés aux domaines des Arts et des Cultures.

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Trois journées culturelles obligatoires (en mai) + une conférence, proposant des parcours de formation de 12 heures permettant aux étudiants de :

- ☐ Vivre des pratiques artistiques dans les différents domaines de l'Art.
- ☐ Favoriser la rencontre entre les futurs enseignants et un artiste, au travers d'un temps de pratique artistique.
- ☐ Concevoir un projet culturel pour une classe avec une démarche partenariale.

(voir exemple de déroulement des trois journées en annexe)

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

- ☐ Implication des étudiants : présence, participation aux journées culturelles (50% de la note).
- ☐ Elaboration et rédaction d'un parcours artistique pour une classe (50% de la note).

2^{ème} session :

rédaction d'un parcours artistique pour une classe (50% de la note).

Ressources documentaires :

▣ **bulletin officiel n° 19 du 9 mai 2013**

▣ **Artemot écrit.** CRDP Poitou-Charente

▣ **Ecole du spectateur, ressources en ligne** : http://cddp33.fr/ressources_en_ligne/spectateur/

▣ **Une bibliographie dense sur** : <http://www.cndp.fr/crdp-paris/L-art-une-histoire>

▣ **Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle** : <http://www.education.arts.culture.fr/n-1/enseignements-artistiques/programmes-denseignement/programmes-denseignements-artistiques-a-lecole.html>

▣ **Dispositifs éducatifs** : <http://eduscol.education.fr/cid45602/dispositifs-educatifs.html>

IDENTIFICATION UE : 3.1

Intitulé : Initiation à la recherche

Code :

Volume horaire :

CM

TD 20

ECTS :

Responsable de l'UE : Yvon ROLLAND

courriel : yvon.rolland@univ-runion.fr

Intervenants

Yvon Rolland

Dominique PERIANAYAGOM

Vilasnee TAMPOE

Issa KANTE

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?

Cette UE d'initiation à la recherche est intégrée à la formation des enseignants de langue (anglais, allemand, espagnol)

Elle complète la maîtrise des compétences listées par le référentiel ministériel et concerne plus particulièrement la compétence 114 « compléter et actualiser ses compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques ».

Elle est l'écho de l'UE1.1 tronc commun parcours langues dans sa partie « théories et méthodologies de la DL.

Il s'agit d'aider les étudiants à appréhender, comprendre les usages et l'utilité de la recherche sur l'éducation et sur l'apprentissage des langues (RAL), que ce soit dans le domaine de la didactique, mais aussi de la littérature, de la civilisation ou de la linguistique dans le cadre institutionnel.

Objectifs :

- Compléter, actualiser et mieux comprendre ses connaissances scientifiques dans le domaine didactique disciplinaire et professionnel,

- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans la réalisation du mémoire, et pour ce faire, mieux comprendre et améliorer ses pratiques pédagogiques.

- Identifier ses besoins et réfléchir aux enjeux scientifiques afin de trouver des pistes bibliographiques apportant des réponses aux problèmes identifiés,

- Connaître la méthodologie de la recherche,

- Problématiser sa question de recherche,

- Présenter un plan et une bibliographie pour le mémoire.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Compétences réflexives et analytiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques,

- S'informer et acquérir des connaissances nouvelles sur le plan scientifique et leurs applications en milieu professionnel,

- Se familiariser avec la recherche-action,

- Synthétiser sa question de recherche

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Écrit

2^{ème} session : Écrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Cadre commun de référence pour le Mémoire de Master MEEF de l'ESPE (voir le site de l'ESPE)

- Maxwell J.A. (1999) La modélisation de la recherche qualitative Fribourg : EUF
- Seliger H.W. & E. Shohamy (1990) Second Language Research Methods Oxford : OUP.

IDENTIFICATION UE : 3.2

Intitulé : L'approche actionnelle séquences d'apprentissage TICE

Code :

Volume horaire :

CM

TD 36

ECTS :

Responsable de l'UE : Etienne FERRAN

courriel : etienne.ferran@univ-reunion.fr

Intervenants

Etienne FERRAN

Thibaut FRANCOIS

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Faisant suite aux UE de professionnalisation du M1, cette UE a pour but d'approfondir l'exploitation des contenus des programmes sur le plan de la communication dans une perspective actionnelle avec les composantes linguistiques, pragmatiques, sociolinguistiques et culturelles.

Il s'agira de travailler par activités langagières en tenant compte des compétences professionnelles et d'élaborer des séquences d'apprentissage appropriées qui intègrent les TICE.

Il faudra aussi prendre en compte le terrain de stage.

Objectifs :

Entrer par les activités langagières

Hiérarchiser les activités langagières en dominantes et sous dominantes Distinguer l'entraînement des apprenants et leur évaluation

Développer les stratégies cognitives

Didactiser des documents authentiques pris sur la toile

Construire les séances et les séquences

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Synthétiser les contenus du CECRL et ses descripteurs par niveau d'activités langagières Entrer par les activités langagières

Elaborer des micro tâches et macro tâches

Prendre conscience des stratégies mises en œuvre

Tenir compte du contexte du stage

Se familiariser avec le collège, le lycée et le lycée professionnel

Intégrer les TICE à son travail

Acquérir certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (A1, A2, A3, B1, B2, B3, G1, G2, H1, H2, H3, H4, H5, I1, I2, I3, I4)

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Écrit

2ème session : Écrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

CECRL Paris : Didier

Lallement B & N. Pierret (2007) L'essentiel du CERCL Paris : Hachette Martina C (1997) Animer la classe d'anglais au collège, Paris : Belin Henry-Bosseney E & M. Lachèze (2002)L'anglais au lycée, Paris : Belin.

IDENTIFICATION UE : 3.3

Intitulé : Analyse de pratique

Code :

Volume horaire :

CM

TD 10

ECTS :

Responsable de l'UE : Etienne FERRAN

courriel : etienne.ferran@univ-reunion.fr

Intervenants

Etienne FERRAN

:CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?
Quelles intentions ?

Les étudiants stagiaires étant en stage sur le terrain, ils seront sollicités pour produire des séances (dans des séquences) qui seront analysées à l'ESPE.

Objectifs :

Assurer le lien entre le terrain et la formation Analyser les techniques de classe

Apporter des réponses aux problèmes soulevés Contextualiser la formation

Prendre du recul sur ses pratiques

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Tenir compte du contexte du stage

Se familiariser avec le collège et le lycée

Intégrer les TICE à son travail

Acquérir certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (A1, A2, A3, B1, B2, B3, G1, G2, H1, H2, H3, H4, H5, I1, I2, I3, I4)

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Oral et ou écrit

2ème session : Oral et ou écrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

CECRL Paris : Didier

Lallement B & N. Pierret (2007) L'essentiel du CERCL Paris : Hachette

Blanchard-Laville C. & D. Fablet (2000) L'analyse des pratiques professionnelles, Paris : L'Harmattan

IDENTIFICATION UE : TC V1 E5

Code :

Intitulé : Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel.

Volume horaire :

8.h CM

4 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Frédéric TUPIN

Courriel : Frederic.tupin@univ-reunion.fr

Christine FRANCOISE

Courriel christine.francoise@univ-reunion.fr

Lomgambal SOUPRAYEN- CAVERY

Courriel : logambal.souprayen-cavery@univreunion.fr

Objectifs :

Il s'agira : a) De définir ce qu'est une situation d'enseignement-apprentissage et d'en repérer les différentes composantes ; b) De maîtriser les composantes linguistiques, sociolinguistiques, sociales, culturelles, démographiques, économiques et historiques du/des contextes d'exercice tant aux niveaux macro que méso et micro ; c) Et de proposer des traductions professionnelles de cette contextualisation dans le quotidien d'une pratique d'enseignement.

CONTENU PEDAGOGIQUE : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Problématique : Le système éducatif français s'inscrit dans une politique nationale centralisatrice qui laisserait à penser qu'enseigner renvoie à une pratique « uniforme ». Pour autant, exercer le métier d'enseignant suppose de s'adapter à l'environnement de son lieu d'exercice professionnel. Cet environnement est multiple, complexe et comprend de nombreux aspects, dimensions, caractéristiques qui forment ce qu'il est convenu d'appeler le(s) contexte(s) d'enseignement-apprentissage.

Plusieurs entrées permettent de visiter ce contexte. Elles sont de nature linguistique/sociolinguistique (quelles langues parlées à la maison, dans la société environnante, à l'école, ... ?) ; sociale (quel milieu d'origine ? quels modes de socialisations familiales, ... ? quels réseaux sociaux, quelles ressources ? ...) ; culturelle (quels rapports aux savoirs, à l'école ? quels systèmes de représentations et de croyances, ...?) ; économique (quelles conditions matérielles ? quels moyens ?, ...) ; institutionnelle (quelle organisation du système ? quel modèle éducatif ? quelles prérogatives laissées au acteurs, ...), ...

Mais les contextes s'organisent et se déclinent également par strates ou niveaux. On parle de micro-contexte(s) (caractéristiques des élèves, de la classe, des familles, de l'école, de l'établissement, ...) de méso contexte(s) (contenus et programmes d'enseignement, ...) ou encore, de macro-contexte (s) (société d'exercice, politique éducative, politique linguistique, ...).

Enfin, les contextes s'invitent au procès des relations sociales qui se structurent dans le temps et dans l'espace de la classe entre enseignant et élèves et, sans entrer dans une position « mécaniste », leur influence ne peut être

ignorée. Cette réflexion s'inscrit par ailleurs dans la réflexivité à laquelle devrait accéder, progressivement, tout enseignant en formation. La compétence 11 suppose également que les enseignants doivent coordonner leurs interventions avec les autres membres de la communauté éducative. Les pratiques enseignantes, au-delà des pratiques d'enseignement, et les pratiques partenariales seront également abordées.

Au regard de cette problématique les thèmes suivants seront abordés : . Les pratiques enseignantes et leurs contextes : des curricula aux marges d'action . Modèles d'analyse des pratiques enseignantes en contextes . Pratiques enseignantes dans et hors de la classe . Le système éducatif réunionnais et ses particularités . La diversité en question . Ecole, familles et langues . La situation sociolinguistique réunionnaise . Cultures vernaculaires, culture scolaire . Environnements sociaux et réussite scolaire . Politiques éducatives et différenciation sociale . Prise en compte des variables contextuelles dans les pratiques d'enseignement-apprentissage

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Ecrit :

2^{ème} session : Oral

Ressources documentaires :

Lenoir, Y. & Tupin, F. (coord.), (2011), Recherches en Education, « Revisiter la notion de situation : approches plurielles », n°12, novembre 2011, <http://www.recherches-eneducation.net/IMG/pdf/REE-no12.pdf>

Marcel, J.F., (2002) - Le concept de contextualisation : un instrument pour l'étude des pratiques enseignantes, Revue Française de Pédagogie, n° 138, p. 103 – 114

Marcel, J.F., (2004) - Les pratiques enseignantes hors de la classe. Editions L'Harmattan : Paris.

Tupin, F. et Dolz, J. (2008), « Du périmètre des situations d'enseignement-apprentissage », in Les Dossiers des sciences de l'éducation, Toulouse : PUM (Presses Universitaires du Mirail), n°19, pp141-156

Tupin, F., (2012), « De la nécessaire contextualisation des pratiques enseignantes pour simultanément, socialiser et instruire. Le cas de l'île Maurice », in Les pratiques enseignantes entre instruire et socialiser. Regards internationaux ? Montréal : Presses de l'Université Laval, pp 323-351

Wolff, E. et Watin, M. (2010), « La Réunion, une société en mutation », Univers créoles 7, Paris : Anthropo-Economica

IDENTIFICATION UE : TC V1 E6

Code : Intitulé : Prendre en compte la diversité des élèves

Volume horaire :

8.h CM

4 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Thierry ROUSSEY

Pascal BAUD

Compétences visées :

- Savoir repérer les difficultés des élèves dans le cadre des situations d'apprentissage.
- Connaître les modalités de scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Pouvoir développer un regard qui permette de considérer que chaque élève est éducatif.

Objectifs :

- Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
- Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
- Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

CONTENU PEDAGOGIQUE : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Notions abordées :

- Connaissance des dispositifs, structures, partenaires et outils liés à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Connaissance des troubles spécifiques des apprentissages et leur impact sur la scolarisation.
- Différenciation pédagogique en s'appuyant sur les potentialités des élèves.
- Analyse des situations liées à la problématique de la diversité des élèves.
- Réflexion sur la posture de l'enseignant dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Prévention des difficultés scolaires dans les trois cycles de l'école.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques.
- Analyse des pratiques à partir des situations vécues par les étudiants et à partir de vidéos.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Ecrit : Etude de cas

2^{ème} session : Ecrit : QCM

Ressources documentaires :

Bibliographie :

- **Fuster P, Jeanne P** *La scolarisation des enfants en situation de handicap* - Editions Berger-Levrault - 2009
- **Benoît.H, Plaisance E** (sous la direction de) *L'éducation inclusive en France et dans le monde*. Dossier, la nouvelle revue de l'ASH. Hors série n°5, juillet 2009.

- **Connac S** *La personnalisation des apprentissages : agir face à l'hétérogénéité à l'école et au collège*. ESF. 2013

- **Golder et Gaonach'** Manuel de psychologie pour l'enseignement, Hachette, 1995

- **Boimare S.** L'enfant et la peur d'apprendre. Dunod, 1999

Sitographie :

<http://daniel.calin.free.fr/> <http://www.crisalis-asso.org/>

IDENTIFICATION UE : TC2 E-2a

Code :

Intitulé : Maîtriser le numérique : s'informer, se former et former avec le numérique

Volume horaire :

4 h CM

6 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Jean Simon

Courriel : jean.simon@univ-reunion.fr

Compétences visées :

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Objectifs : Pour les étudiants...

L'objectif général est maîtriser le numérique pour s'informer et se former dans le cadre d'une préparation aux métiers d'enseignement. Plus précisément, les objectifs visés sont ceux du c2i2e (hors B3 qui sera travaillé dans l'UE suivante).

A1 Maîtrise de l'environnement numérique professionnel

A2 Développement des compétences pour la formation tout au long de la vie

A3 Responsabilité professionnelle dans le cadre du système éducatif

B1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif

B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage

B4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Durant cette UE, la formation se déroulera selon le schéma suivant : 4h en cours magistraux, 6 heures en TD et un ensemble de travaux à réaliser à distance.

Dans les 4h de cours magistraux, une présentation sera faite

- de la société de l'information et des changements qu'elle implique pour l'école,

- du c2i2e et de ce qui est attendu des étudiants pour l'obtenir

- du numérique dans l'enseignement : apprendre le numérique et apprendre grâce au numérique.

Dans les 6h de TD on commencera à outiller les futurs enseignants aux niveaux pédagogique, matériel et pratique :

- pédagogique en montrant dans quels cas l'utilisation du numérique peut apporter une plus-value.

- matériel par la diffusion d'un ensemble de logiciels libres de droit,

- pratique par une formation à ces logiciels.

En plus de ces travaux en présentiel les étudiants seront amenés à réaliser un ensemble de travaux à distance qu'ils devront déposer et mutualiser sur l'ENT et qui leur permettront de valider les items du domaine A et une partie du domaine B du c2i2e

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Contrôle continu et régime dérogatoire : (portant sur les items du c2i2e hors B2 et B3) + Ecrit terminal

Régim

2^{ème} session : Ecrit

Ressources documentaires :

Sitographie :

- Le référentiel C2i2e : <http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87>

- Des idées pour le numérique en classe : <http://primtice.education.fr/>

- Les dossiers thématiques d'Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/dossiers-documentaires-tice/dossiers-documentaires-tice>

IDENTIFICATION UE : 4.1

Intitulé : Séquences d'apprentissage et évaluation

Code :

Volume horaire :

CM

TD 36

ECTS :

Responsable de l'UE : Etienne FERRAN

courriel : etienne.ferran@univ-reunion.fr

Intervenants

Etienne FERRAN

Thibaut FRANCOIS

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Cette UE a pour but d'approfondir l'exploitation des contenus des programmes sur le plan de la communication dans une perspective actionnelle avec les composantes linguistiques, pragmatiques, sociolinguistiques et culturelles.

Il s'agira de travailler par activités langagières en tenant compte des compétences professionnelles et d'élaborer des séquences d'apprentissage appropriées qui intègrent les TICE. L'évaluation sera déclinée de façon critériée.

Il faudra aussi prendre en compte le terrain de stage.

La pédagogie différenciée permettra de répondre en partie aux problèmes de diversité.

Les étudiants et stagiaires seront familiarisés avec les EPI et EGLS.

La LELE s'inscrira dans la sensibilisation à la littérature étrangère en langue étrangère.

Les étudiants seront familiarisés avec les classes SEGPA et leur pédagogie adaptée aux apprenants en grande difficulté.

Objectifs :

Entrer par les activités langagières

Hiérarchiser les activités langagières en dominantes et sous dominantes Distinguer l'entraînement des apprenants et leur évaluation

Développer les stratégies cognitives

Didactiser des documents authentiques pris sur la toile

Construire les séquences d'apprentissage selon des publics différents.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Synthétiser les contenus du CECRL et ses descripteurs par niveau d'activités langagières Entrer par les activités langagières

Elaborer des micro tâches et macro tâches

Prendre conscience des stratégies mises en œuvre

Tenir compte du contexte du stage

Se familiariser avec le collège, le lycée et le lycée professionnel

Intégrer les TICE à son travail

Acquérir certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (A1, A2, A3, B1, B2, B3, G1, G2, H1, H2, H3, H4, H5, I1, I2, I3, I4)

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session : Écrit et/ou oral

2^{ème} session : Écrit et/ou oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

CECRL Paris : Didier

Lallement B & N. Pierret (2007) L'essentiel du CERCL Paris : Hachette
Martina C (1997) Animer la classe d'anglais au collège, Paris : Belin
Henry-Bosseney E & M. Lachèze (2002) L'anglais au lycée, Paris : Belin.

IDENTIFICATION UE : 4.2

Intitulé : Analyse de pratique

Code :

Volume horaire :

CM

TD 10

ECTS :

Responsable de l'UE : Etienne FERRAN

courriel : etienne.ferran@univ-reunion.fr

Intervenants :

Etienne FERRAN

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Les étudiants stagiaires étant en stage sur le terrain, ils seront sollicités pour produire des séances (dans des séquences) qui seront analysées à l'ESPE.

Objectifs :

Assurer le lien entre le terrain et la formation Analyser les techniques de classe

Apporter des réponses aux problèmes soulevés Contextualiser la formation

Prendre du recul sur ses pratiques

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Tenir compte du contexte du stage

Se familiariser avec le collège et le lycée

Intégrer les TICE à son travail

Acquérir certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (A1, A2, A3, B1, B2, B3, G1, G2, H1, H2, H3, H4, H5, I1, I2, I3, I4)

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Oral et ou écrit

2ème session : Oral et ou écrit

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

CECRL Paris : Didier

Lallement B & N. Pierret (2007) L'essentiel du CERCL Paris : Hachette

Blanchard-Laville C. & D. Fablet (2000) L'analyse des pratiques professionnelles, Paris : L'Harmattan

IDENTIFICATION UE : 4.3

Intitulé : Méthodologie du mémoire

Code :

Volume horaire :

CM

TD 20

ECTS :

Responsable de l'UE : Yvon ROLLAND

courriel yvon.rolland@univ-reunion.fr

Intervenants :

Yvon Rolland

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ?

Quelles intentions ?

Cette UE Méthodologie du mémoire est intégrée à la formation des enseignants de langue (anglais, allemand, espagnol)

Elle complète la maîtrise des compétences listées par le référentiel ministériel et concerne plus particulièrement la compétence I14 « compléter et actualiser ses compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques ».

Elle est l'écho de l'UE 3.1 Initiation à la recherche.

S'il s'agit d'aider les étudiants à appréhender, comprendre les usages et l'utilité de la recherche sur l'éducation et sur l'apprentissage des langues (RAL), que ce soit dans le domaine de la didactique, mais aussi de la littérature, de la civilisation ou de la linguistique dans le cadre institutionnel, il faut aussi accompagner les étudiants dans leur travail de recherche et de mise en forme du mémoire selon les normes APA.

Objectifs :

- Exploiter ses connaissances scientifiques dans le domaine didactique disciplinaire et professionnel,
- S'engager dans la réalisation du mémoire, et pour ce faire, mieux comprendre et améliorer ses pratiques pédagogiques.
- Exploiter ses pistes bibliographiques apportant des réponses aux problèmes identifiés,
- Connaître la méthodologie de la recherche,
- Pouvoir formuler la problématique de sa question de recherche,
- Respecter les règles de l'APA.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Pouvoir formater son mémoire selon les règles du CCRM (site de l'ESPE) - Respecter les règles de l'APA

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Écrit

Présenter les premiers chapitres 1 et 2 (soit 10 pages minimum) du mémoire finalisés.

2ème session :

Écrit

Présenter les premiers chapitres 1 et 2 (soit 10 pages minimum) du mémoire finalisés.

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

<http://benhur.telug.quebec.ca/~mcouture/apa/rapports.htm> (normes APA)

Cadre commun de référence pour le mémoire MEEF

IDENTIFICATION UE : TC 2 V2 E 2

Intitulé : Maîtriser le numérique : former au numérique éducatif

Volume horaire :

h CM

10 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Jean Simon

Courriel : jean.simon@univ-reunion.fr

Compétences visées :

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Objectifs : Pour les étudiants...

L'objectif général est maîtriser le numérique éducatif. Plus précisément, les objectifs visés sont ceux de la partie B du c2i2e (les autres ont été vus dans l'UE précédente).

B1 Travail en réseau avec l'utilisation des outils de travail collaboratif

B2 Conception et préparation de contenus d'enseignement et de situations d'apprentissage

B3 Mise en œuvre pédagogique

B4 Mise en œuvre de démarches d'évaluation

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Durant cette UE, la formation se déroulera selon le schéma suivant : 10h en TD et un ensemble de travaux à réaliser à distance sur l'ENT.

Dans les 10h de TD on continuera ce qui a été commencé dans l'UE précédente (« s'informer, se former et former avec le numérique ») en insistant sur ce qu'est le numérique à l'école et ce qu'il vise : objectif disciplinaire, objectif TIC, plus-value pédagogique.

On montrera sur des outils généraux et quelques outils spécialisés comment mettre en place des séances utilisant les TIC au service des apprentissages disciplinaires en proposant des exemples pour chacun des cycles. Quelques exemples :

- Utilisation de didacticiels pour différentes disciplines ,
- Outils pour soutenir une pédagogie de projet (PAO, PréAO, Blog,...) ○ correspondance scolaire (courriel),
- ...

La formation devra permettre aux étudiants de mettre en place, lors des stages, des séances durant lesquelles ils utiliseront le numérique.

Les travaux de préparation de séances et d'analyse critique une fois réalisés seront mutualisés sur l'ENT et devront permettre de valider les items B2, B3 et B41 du c2i2e.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

Contrôle continu (portant sur les items du c2i2e hors B2 et B3) + Ecrit terminal

2^{ème} session : Ecrit

Ressources documentaires :

Sitographie :

- Le référentiel C2i2e : <http://www.c2i.education.fr/spip.php?article87>

- Des idées pour le numérique en classe : <http://primtice.education.fr/>

- Les dossiers thématiques d'Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/dossiers-documentaires-tice/dossiers-documentaires-tice>

IDENTIFICATION UE : AC 2

Intitulé : Réaliser un parcours culturel : journées Arts et culture réalisées par le SUAC

Volume horaire :

h CM

30 h TD

ECTS : 1

Intervenants ESPE

Pascale Blanchet

pascale.blanchet@univ-reunion.fr

intervenants culturels coordonnés par Mme Karine Vandersteen, chargée de l'action culturelle à l'Université (Service Universitaire Art et Culture : karine.vandersteen@univ-reunion.fr)

Compétences visées :

☐ S'approprier des éléments des Arts et des Cultures pour mieux concevoir et s'impliquer dans un parcours culturel et artistique de jeunes élèves.

☐ Etre capable d'exercer une mission éducative aux Arts et aux Cultures : réalisation d'un projet culturel dans une classe.

☐ Etre capable d'aider l'élève à construire et alimenter son portfolio.

Objectifs : Pour les étudiants...

☐ Développer une pratique ainsi qu'une approche réflexive et critique des différentes formes culturelles, artistiques et scientifiques.

☐ Acquérir une culture personnelle à valeur universelle.

☐ Connaître les métiers, les structures, les partenariats possibles liés aux domaines des Arts et des Culture

Contenu pédagogique : "Notions abordées et modalités pédagogiques".

Choisir une UE et deux conférences parmi celles qui seront proposées par le SUAC en semestre 4 (Attention : ces UE seront réparties entre les deux sites sud et nord de l'Université, et sur deux semestres). **Thèmes des UE et conférences :**

- Arts de l'espace : architecture, arts des jardins

- Arts du langage : littérature (récit, poésie, théâtre) - Culture scientifique : l'archéologie

- Arts du son : histoire de la musique à la Réunion

- Arts du spectacle vivant : théâtre, danse, cirque

- Arts du visuel : histoire de l'Art contemporain

- Culture générale

- Découverte des métiers culturels autour des musées

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

☐ Implication des étudiants : présence, participation aux UE et conférences (30% de la note)

☐ Journée de valorisation des projets réalisés avec des classes ; exposition + présentation orale évaluées par un jury (70% de la note)

2^{ème} session :

Présentation orale évaluées par un jury

Ressources documentaires :

▣ **bulletin officiel n° 19 du 9 mai 2013**

▣ *Quand l'enfant devient visiteur, une nouvelle approche du partenariat école/musée*, Cora Cohen, l'Harmattan, 2002

▣ **Une bibliographie dense sur** : <http://www.cndp.fr/crdp-paris/L-art-une-histoire>

▣ **Le portail interministériel de l'éducation artistique et culturelle** : <http://www.education.arts.culture.fr/n-1/enseignements-artistiques/programmes-denseignement/programmes-denseignements-artistiques-a-lecole.html>

▣ **Le parcours d'éducation artistique et culturelle dans l'Académie de la Réunion** : http://www.ac-reunion.fr/fileadmin/rep_services/rep_daac/projets-artistiques-et-culturels/peac-texte-academique-2013-2014.pdf

▣ **Le portfolio de l'élève** : http://www.clindoeilpedagogique.net/IMG/document_portfolio_1.pdf